

SÉANCE (ORDINAIRE OU EXTRAORDINAIRE) Conseil d'établissement – École secondaire Lucien-Pagé 22 janvier 2024 18h30

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'établissement de l'école secondaire Lucien-Pagé, tenue le 22 janvier 2024 à 18h30 à l'école secondaire Lucien-Pagé, 8200, boul. St-Laurent à Montréal.

PRÉSENTS:

Annik Suchet (parent)
Laurent Demers (parent)
Carl Charest (parent)
Beatriz Flores (parent substitut)
Marie-Josée Richard (président de l'AQEPA)
David Roberts (Motivation-Jeunesse)
Michele D'Amico (membre du public)

Eliot Rochon (élève)
Caroline Barette (technicienne travaux pratiques)
Laura Caporuscio (enseignante)
Hans Guévin (enseignant)
Noémie Mailloux-Houle (enseignante)
Guillaume Provost (enseignant)

Formant quorum sous la présidence de Annik Suchet,

SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS:

Monsieur Éric Thermidor, directeur

Monsieur Enzo Mancini, propriétaire Éditions Unimage, fournisseur d'uniformes

SONT ABSENTS:

Mme Brodeur-Gélinas (parent) Mme Audet (parent) Mme Dubé (parent) M. Wassim El Harouchi (élève)

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

La présidente déclare la réunion ouverte. Il est 18h10.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR Mme Suchet que l'ordre du jour soit adopté tel que déposé.

Adoptée à l'unanimité (01-CE-2021-2022)

2. ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour adopté se lit comme suit :

- 1. Ouverture de la réunion / vérification du quorum
- 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 3. Adoption du procès-verbal de la dernière réunion (24 octobre 2023)
 - 3.1. Suivi au procès-verbal
- 4. Parole au public
- 5. Dossier d'information Uniformes scolaires
- 6. Dossier d'information Politique à propos des cellulaires
- 7. Dossier d'information Grilles-matières 2024-2025
- 8. Dossier de décision Établissement des règles de fonctionnement du Conseil d'établissement de l'école Lucien-Pagé
- 9. Dossier de consultation Plan triennal de répartition des ressources (PTRDI)
- 10. Sorties éducatives (approbation)
- 11. Suivi sur le budget
- 12. Points d'information/rapports
 - 12.1. Direction
 - 12.2. Conseil d'élèves
 - 12.3. Personnel enseignant
 - 12.4. Professionnels
 - 12.5. Membres de la communauté
 - 12.6. OPP
 - 12.7. Délégué au Comité de parents
- 13. Levée de la réunion

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU (DATE)

IL EST PROPOSÉ par madame Suchet que le procès-verbal de la séance ordinaire du 24 octobre 2023 soit adopté avec dispense de lecture et sans modifications.

Adoptée à l'unanimité (02-CE-2021-2022)

3.1 SUIVI AU PROCÈS-VERBAL

4. PAROLE AU PUBLIC

Aucun membre du public ne souhaite prendre la parole.

5. Dossier d'information – Uniformes scolaires

Présentation de la compagnie Unimage par M. Enzo Mancini et dépôt/présentation de la collection.

 Mme Suchet demande si le dossier a avancé au niveau du Conseil étudiant. M. Rochon rétorque que les élèves souhaiteraient des chandails ayant un tissu moins lourd. Mme Mailloux-Houle souligne que certains élèves souhaiteraient des chandails à manches longues.



- M. Charest demande pourquoi un certain modèle n'est disponible qu'en gris. M. Mancini répond qu'il s'agissait de demandes préalables quant à la couleur, et que certains vêtements pourront être adaptés afin de satisfaire les demandes. Les délais étant dépassés, le contrat a été renouvelé automatiquement pour trois ans, mais M. Mancini accepte que le contrat soit réduit à un an seulement, pour autant que le contrat soit renouvelé avant la fin de l'année scolaire. Les nouveaux uniformes seraient disponibles pour la rentrée de 2025-2026. Des chandails cols ronds pourraient aussi être disponibles afin de pouvoir les porter sous les chandails kangourou (hoodies).
- Mme Suchet demande jusqu'à quel point les normes d'uniforme du domaine scolaire sont rigides. M. Thermidor ira s'informer auprès des directions adjointes. Mme Barette rappelle que la direction avait décidé il y a quelques années de mettre fin aux multiples t-shirts des programmes spéciaux, lesquels se multipliaient. Mme Suchet et M. Charest soulignent que les élèves sont invités à acheter des chandails de programmes spéciaux qu'ils ne peuvent porter dans l'école. Le dossier demeure à suivre.

CONSIDÉRANT que nous avons jusqu'au mois de juin afin de décider de la nouvelle collection,

IL EST PROPOSÉ QUE par madame Suchet d'envoyer les échantillons au conseil d'élèves afin d'avancer la prise de décision et que ces derniers décident des aspects désirés du prochain uniforme.

Adoptée à l'unanimité (03-CE-2021-2022)

6. <u>Dossier d'information – Politique à propos des cellulaires</u>

Considérant les nouvelles directives ministérielles, il est confirmé que les cellulaires sont dorénavant interdits en classe. Le statu quo quant aux règles est conservé à l'école, sauf en ce qui concerne les règles de confiscation; les élèves pourront dorénavant tous récupérer leur cellulaire à la fin de la journée.

7. Dossier d'information - Grilles-matières 2024-2025

Dépôt par la direction des grilles matières 2024-2025. La version finale demeure à finaliser suivant le résultat de la consultation auprès des enseignants. À suivre.

8. <u>Dossier de décision - Établissement des règles de fonctionnement du Conseil d'établissement</u> de l'école Lucien-Pagé

CONSIDÉRANT que les règles de fonctionnement n'ont jamais été définies par écrit et que Mme Forget avait proposé de s'appuyer sur le modèle de Régie interne adopté par le Centre de services scolaire de Montréal

CONSIDÉRANT que Mme Forget n'a pu transmettre le modèle avant de quitter

IL EST PROPOSÉ par Mme Suchet de prendre une décision à propos de ce point lors du prochain conseil d'établissement.

Décision reportée (03-CE-2021-2022)

9. Dossier de consultation - Plan triennal de répartition des ressources (PTRDI)



Le Conseil d'établissement prend acte des détails suivants concernant le PTRDI 2024-2027

- Identification de l'école secondaire Lucien-Pagé : bâtiment 037, école 278.
- Il y avait au 30 septembre 2023, lors de la déclaration de clientèle, un total de 1515 élèves. Selon le CSS, l'école est occupée à 72%, pour une capacité d'accueil théorique de 2095 élèves, nonobstant les classes à effectif réduit.
- La prévision d'effectif pour l'année 2024-2025 est la suivante: 1646 élèves. (2025-2026 : 1683 élèves, 2026-2027 : 1680)
- Le PTRDI précise qu'il pourrait y avoir une cohabitation possible, de soir, avec les élèves du Centre William-Hingston, si nécessaire. Toutefois, le Plan n'indique pas de cohabitation définitive prévue pour l'instant.

10. SORTIES ÉDUCATIVES

Dépôt par M. Thermidor de la grille des demandes de sorties éducatives.

CONSIDÉRANT que le conseil d'établissement souhaite une offrir une certaine souplesse à la direction

IL EST PROPOSÉ QUE par madame Suchet d'approuver d'office toutes les sorties éducatives déposées lors de cette séance.

Adoptée à l'unanimité (04-CE-2021-2022)

11. SUIVI SUR LE BUDGET

Dépôt par courriel du budget 2023-2024 et explication des différents fonds composant celui-ci par la direction.

- Fonds 1 : Budget de fonctionnement.
- Fonds 3 : Opération solidarité pour les écoles en milieu défavorisé pour activités en dehors des heures d'école. Le programme Pas-à-pas est payé à même ce fonds.
- Fonds 4 : Activités offertes par les programmes et l'école. Fonds récurrent non-remboursable.
- Fonds 5 : Matériel et salaires enseignants. Les projets pédagogiques sont payés à même ce fonds.
 (Agir autrement) Les surveillants et techniciens en éducation spécialisée sont aussi payés à même ce fonds.
- Fonds 6: Mesures ministérielles. Il s'agit de sommes remboursables et non-récurrentes. Le tutorat se paye à même ce fonds. Les montants récemment annoncés seront versés dans ce fonds. La psychoéducation et les activités parascolaires sont payées à même ce fonds. Les sommes présentées sous le point Lecture à l'école permettent l'achat de livres.
- Fonds 8 : Les intervenants de Perspective jeunesse ainsi que la technicienne en loisirs sont payés à même ce fonds.

12. POINT D'INFORMATIONS

12.1 DIRECTION

 Plan de rattrapage. Considérant que le ministre de l'Éducation a annoncé un plan de rattrapage, une ébauche du plan doit être envoyée d'ici le 26 janvier 2024. À suivre.

Initiales de la Présidence

- Tutorat : Dès la semaine prochaine, certains parents recevront une lettre leur signifiant que leurs enfants ont été ciblés. Les élèves présentant des échecs mais qui ne bénéficiant présentement d'aucun service afférent (Ex : récupérations, Pas à pas, orthopédagogie, etc.) seront ciblés en priorité pour le tutorat.
 - Plusieurs membres du personnel, enseignants ou autres, ont répondu positivement afin d'offrir du tutorat. Certains seraient prêts à offrir le service le samedi. Les détails des services demeurent à être annoncés, selon les budgets alloués. À suivre.
 - Mme Mailloux-Houle demande quelles sont les notes des élèves ciblés. M. Thermidor répond qu'il s'agit surtout d'élèves ayant des notes entre 50 et 60, incluant les matières enrichies.
- La date de fin d'étape sera aussi reportée au 20 février, avec remise de notes le 27 mars 2024.

12.2 CONSEIL D'ÉLÈVES

M. Eliot Rochon vient présenter la décision du Conseil d'élèves d'ajouter une journée couleur le 25 janvier 2024. La thématique sera : chic.

12.3 PERSONNEL ENSEIGNANT Sans objet.

12.4 PROFESSIONNELS Sans objet.

12.5 MEMBRES DE LA COMMUNAUTÉ

- M. Roberts de Motivation-Jeunesse annonce la continuité des activités des repas congelés gratuits pour les élèves ayant des besoins. Ouvert à tous, incluant les enseignants si nécessaire. Aucune justification n'est nécessaire et l'élève peut en apporter à la maison. L'organisme indique son désir de poursuivre le programme pour l'an prochain. Les repas proviennent de partenaires qui font du dépannage alimentaire.
 - L'organisme fera beaucoup d'activités à compter du 12 février, lors de la Semaine de la persévérance, tant auprès des jeunes du programme Motivation-Jeunesse que des élèves de Lucien-Pagé.
 - L'organisme prévoir mettre en place plusieurs activités de prévention de la violence dans la région de Montréal, dont des capsules vidéo et une murale.
- Mme Richard de l'AQEPA, l'Association du Québec pour enfants avec problèmes auditifs, propose l'aide de son organisme pour le tutorat auprès des élèves sourds de Lucien-Pagé.
 - Une vidéo pour la Semaine de la persévérance scolaire produite l'an dernier sera remise en ligne cette année.

12.6 OPP

Mme Suchet rapporte qu'une première rencontre devait avoir lieu avant la grève, mais celle-ci a été annulée à cause du conflit de travail. Mme Dias offre de relancer l'OPP via courriel.

12.7 DÉLÉGUÉ DU COMITÉ DE PARENTS

Charest rapporte qu'il n'y avait pas quorum de la dernière rencontre du Comité de parents, donc ce dernier n'a pu statuer sur les points, malgré de nombreuses discussions à propos de l'horaire scolaire. M. Charest

Initiales de la Présidence

souligne la présence de la Direction générale, ce qui permettra de faire avancer certains dossiers et de bien expliquer le fonctionnement du système scolaire aux parents faisant partie du Comité de parents.

13. <u>LEVÉE DE LA RÉUNION</u>

L'ordre du jour étant épuisé, la séance prend fin. Il est 19h59.

Directeur

Initiales de la Présidence